

Autonomie technique pour une meilleure marge de manœuvre

L'apparition des difficultés économiques

Fabrice, s'installe en **1989** sur l'**exploitation laitière** familiale (30 ha, quota de 90 000 L). Les dettes existantes sur la ferme sont soldées grâce aux aides jeune agriculteur. En 1995, l'exploitation subit un remembrement défavorable au regard de la qualité des parcelles.

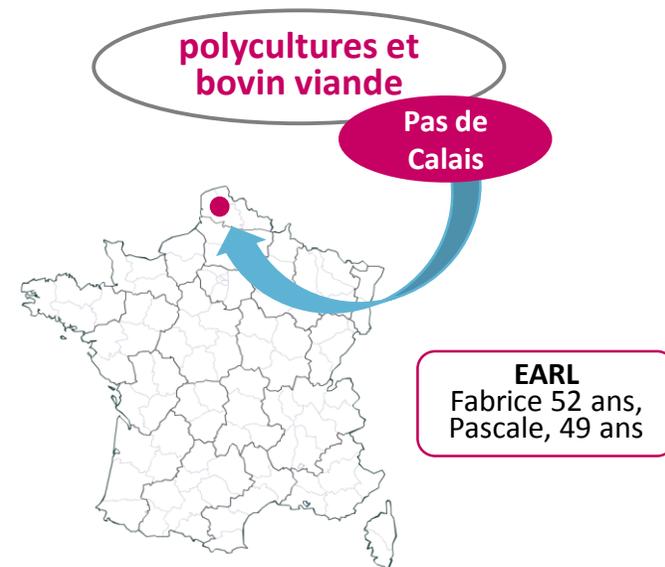
En 2004, Fabrice achète les premières génisses de **vaches allaitantes** avant d'arrêter totalement la production laitière en 2007. Il bénéficie alors d'aides à la cessation laitière et au maintien du troupeau allaitant. L'année suivante, Fabrice souhaite développer un **atelier d'engraissement** (40 places) mais la réglementation sur l'eau l'oblige à construire un nouveau bâtiment. Celui-ci est en partie financé par **emprunts bancaires** mais le financement du cheptel nécessaire, lui est refusé. Fabrice doit donc **rembourser un bâtiment vide**.

A cette époque, ses deux enfants sont en études et son épouse reprend une formation de 3 ans; il n'y a pas de revenu complémentaire. En 2009, la trésorerie est dégradée et devant l'absence de soutien des banques, Fabrice a recours à des **prêts à la consommation** pour rembourser les **dettes fournisseurs**. La situation s'aggrave ...



Visite des prairies de ray gras et trèfle blanc

Arrêt maïs ensilage
Semis de **prairies pâturées**
Réduction des intrants



Premier contact avec Solidarité Paysans...

En 2011, Fabrice appelle ARCADE, association du réseau **Solidarité Paysans**. Après discussions avec les membres de l'association, l'idée d'un redressement judiciaire* est rapidement avancée, mais l'épouse de Fabrice n'est pas convaincue...

Les membres d'Arcade proposent de faire intervenir un couple ayant vécu la même situation. Une discussion entre les paysans leur permettra de comprendre et d'accepter cette décision. Le **Redressement judiciaire*** est prononcé en Juin 2012.

Les indicateurs du changement et du redressement économique de la ferme

Désintensification des pratiques, surfaces herbagères, formation

Installation en VL :
Exploitation individuelle (1UTH)
Installation sur 90000L
SAU 29 ha

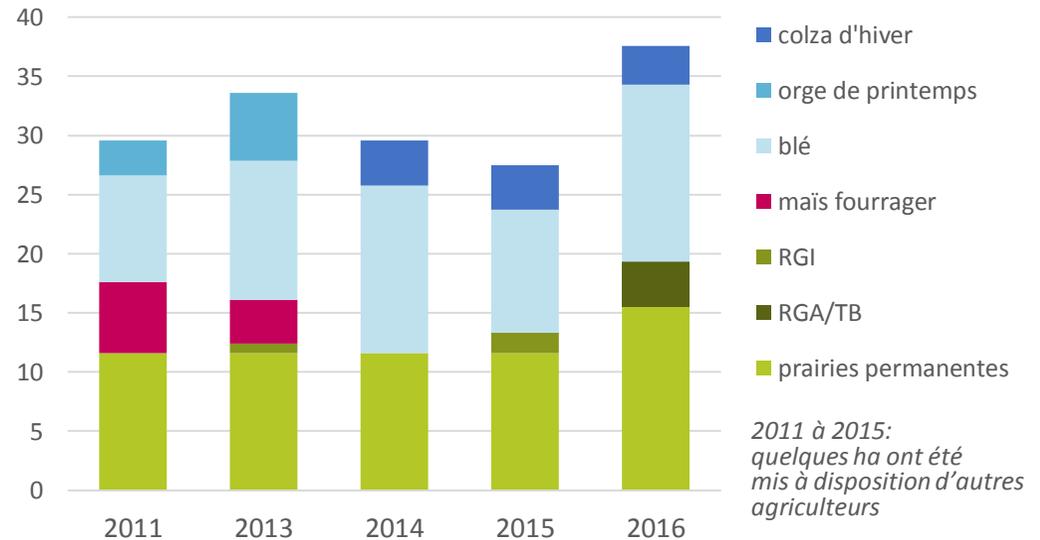
SAU 33ha
7 VA en propre +
50 en pension saisonnières



Durant la période délicate précédant l'homologation du plan de redressement*, des **ventes de bovins** permettent d'alimenter la trésorerie. Une **valorisation des prairies** est donc recherchée : un essai infructueux de pensions de chevaux, puis des pensions de bovins saisonnières pour l'été. Pour l'hiver, les différents contrats d'engraissement avec des marchands ou avec un groupement de producteurs coopératif se révèlent défavorables financièrement au final.

Pour se dégager plus de marge de manœuvre et limiter les dépenses, Fabrice s'oriente peu à peu vers plus **d'autonomie technique**. Le maïs ensilage est remplacé par du Ray Gras Italien, puis du **Ray Gras Anglais et trèfle**. Les intrants culturaux sont alors diminués, ce qui permet de **réduire les charges associées**.

Evolution de l'assolement (en ha)



Les indicateurs du changement et du redressement économique de la ferme

L'homologation du plan de RJ* a permis de diminuer le dividende* annuel. Depuis la fin des études de Pascale, la famille bénéficie également d'un **revenu supplémentaire**. Ainsi, un besoin en **EBE minimum*** est calculé pour permettre à Fabrice de s'assurer d'un autofinancement en tenant compte de ses prélèvements privés et du remboursement de son dividende annuel. L'année **2014** a été plus difficile (intrants et frais de mécanisation élevés). Pour faire face aux besoins de trésorerie, Fabrice vend à nouveau une partie de son cheptel. Fabrice a réussi à régler les quatre premières **annuités** du plan.

La **diminution constatée des intrants** depuis 2 ans, sans nuire aux rendements, les changements apportés au système viande ainsi que la maîtrise des **charges de mécanisation**, permise par la diminution des pensions hivernales, doivent permettre d'assumer le **doublment du dividende** du plan de redressement à compter de 2016.

A l'avenir, Fabrice souhaite continuer les pensions estivales sur ses prairies et mettre en place un **système viande plus autonome** en faisant vèler progressivement les génisses de son propre troupeau.

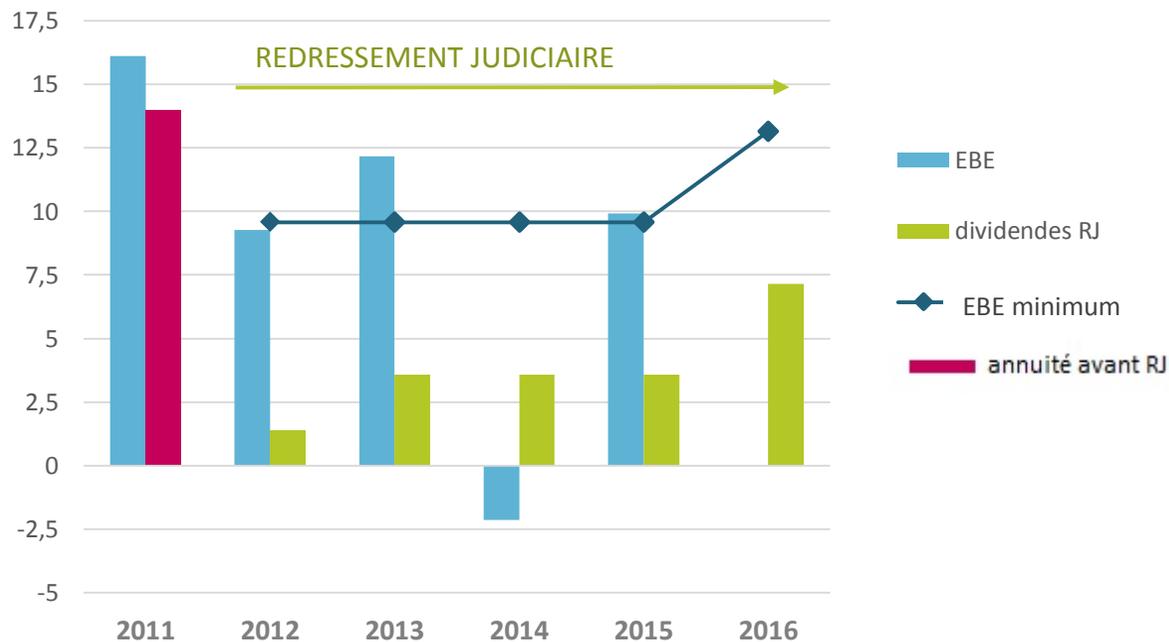
Charges en intrants végétaux :
(prairies et surfaces labourées)

450 €/ha
2014

→

270 €/ha
2016

Evolution de l'EBE et des annuités (k€)



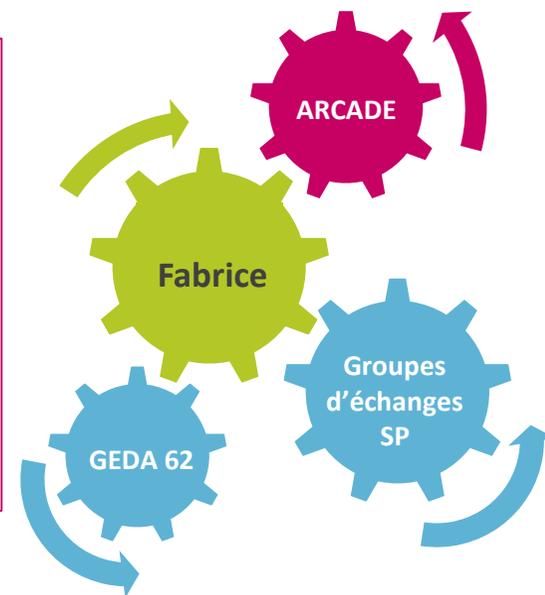
Autres actions pour le redressement de l'exploitation réalisées avec Solidarité Paysans

- ✓ **Redressement Judiciaire:**
Le plan sur 14 ans est accepté en juin 2012 et permet d'étaler les 90 000€ de passif. Il prévoit un doublement des dividendes à partir de la quatrième année.
- ✓ L'association accompagne aussi Fabrice sur **divers dossiers** (Télépac...).

Les partenaires du changement

Plusieurs acteurs ont joué un rôle clé dans l'amélioration de la situation de l'exploitation de **Fabrice**. Grâce aux accompagnateurs d'**ARCADE**, l'agriculteur a pu regagner de la motivation. L'association appuie Fabrice dans ses changements de pratiques et son redressement judiciaire.

Sa participation depuis 2014 à des groupes d'échanges, lui a permis de mesurer l'intérêt de certaines pratiques et d'intégrer une dynamique collective. En effet, Fabrice adhère au groupe technique « cultures » du **GEDA 62**. Il participe aussi au **groupe d'échanges** constitué d'autres paysans accompagnés par l'association Arcade, du réseau Solidarité Paysans. En 2015, la ferme de Fabrice a accueilli ce groupe pour parler de l'autonomie fourragère et de sa situation. Fabrice a ainsi trouvé des réponses à ses questions, notamment sur la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires, et à la conduite de cette nouvelle association « ray gras-trèfle ». L'année 2015 est ainsi la meilleure récolte qu'il ait obtenu depuis son installation. La participation à ces diverses dynamiques est aussi une chance de se sentir moins seul face aux difficultés et d'échanger sur des projets.



« On n'osait plus répondre au téléphone et ouvrir la porte par appréhension d'avoir les créanciers en face de nous. Si je ne m'étais pas orienté vers le redressement judiciaire, je ne serais plus là. Alors qu'aujourd'hui je suis toujours agriculteur sur ma ferme et nos deux enfants ont terminé leurs études et ont un travail. Je regrette qu'en phase de procédure il soit toujours aussi difficile d'avoir la confiance des banques. Dans tous ces moments, la solidité du couple est importante. Aujourd'hui cela va mieux. Je ressors de chez moi. Je n'ai plus honte. Je participe à des visites de parcelles avec d'autres agriculteurs. Grâce à l'association Arcade et aux rencontres avec les autres agriculteurs accompagnés, je retrouve prise sur mes choix techniques. »

Paroles de Fabrice